

La restructuration du nouveau [centre hospitalier de la presqu'île](#) avance.

Dans le cadre de la loi HPST, les élus surfent sur ce projet d'un hôpital du 21<sup>e</sup> siècle qui repose sur trois axes :

- ▶ la coopération hospitalière de territoire (CHT)
- ▶ la télémédecine (ex : le service de radiologie numérisée ouvert en 2012 ou le [centre de dialyse AUB santé](#))
- ▶ le contrat local de santé (CLS)

## La loi Hôpital Patients Santé Territoire (HPST) de 2009

Elle introduit la notion d'accessibilité géographique. Une opportunité à saisir pour la presqu'île de Crozon qui se trouve en « zone blanche » : du fait de son enclavement, elle se trouve à plus de 30 minutes d'un service d'urgence. Une inégalité que le gouvernement a promis de supprimer à l'horizon 2015.

Parmi les mesures innovantes de la loi HPST : le contrat local de santé (CLS), déclinaison presqu'ilienne du Plan stratégique régional de santé.

## Communauté hospitalière de territoire (CHT) : s'appuyer sur les grands plateaux techniques voisins

Créée en mars 2012, la CHT est le fruit de la collaboration de 7 hôpitaux du département :

- le CHRU de Brest,
- l'hôpital de Lanterneau,
- l'hôpital de Morlaix,
- le centre hospitalier de Saint-Renan,
- le centre hospitalier de Lanmeur,
- le centre hospitalier de Lesneven,
- le centre hospitalier de Crozon.

Les établissements membres mutualisent certaines fonctions et ressources, recherchent la complémentarité.

La CHT adapte l'offre de soins au plus près des besoins de santé du territoire et oeuvre ainsi pour une égalité dans l'accès aux soins.

Un exemple de mutualisation : le service de radiologie numérisée

Après le départ en retraite du seul radiologue de la presqu'île en 2010, le projet d'un service de radiologie numérisée au sein du centre hospitalier de la presqu'île s'est concrétisé en juillet 2012.

Grâce à un réseau Très Haut Débit indépendant, les clichés pris à Crozon sont transmis par télé-imagerie et interprétés à distance dans les heures qui suivent par des radiologues du CHRU de Brest.

Financé par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'assurance maladie, ce service « nouvelle génération » a été soutenu par la mairie pour les travaux.

## Contrat local de santé (CLS) : articuler les réalités

## locales avec les politiques nationales ou régionales

Conclu pour 3 ans entre l'Agence régionale de santé (ARS), la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon et le Conseil général, ce contrat devrait voir le jour à l'horizon 2014 afin de mettre en place une nouvelle organisation de la santé en presqu'île.

**Objectif** : consolider les partenariats locaux sur des problématiques aussi variées que la promotion et la prévention de la santé, les soins ambulatoires et hospitaliers, l'accompagnement médico-social ou encore la permanence des soins et l'assistance médicale d'urgence.

Comment élaborer un CLS presqu'îlien ?

Les trois partenaires vont engager en 2013-2014 une démarche participative d'ampleur. Différents acteurs et partenaires de santé vont être sollicités, dont les 16 médecins presqu'îliens, afin d'élaborer un diagnostic territorial. Comité de pilotage, groupes de travail... Ce travail est conduit par un coordonnateur employé par la Communauté de communes, chargé de fédérer le comité de pilotage en collaboration avec l'ARS.